



La Lettre Municipale

“Vos Elus vous informent” n° 91 - Nov. 13

EDITORIAL

Avec l'approche de la fin de l'année, c'est une période d'appel à la solidarité qui s'ouvre. Dans notre village, nous serons sollicités tant sur le plan national qu'au plan local.

Que chacun puisse y répondre à sa façon et selon ses moyens, c'est un vœu que j'émet. Il existe plusieurs manières de le faire :

- Donner de son temps en qualité de bénévole,
- Rendre visite à une animation,
- Apporter sa contribution financière à une action,
- Encourager sa famille, ses amis à rejoindre une animation.

Voilà autant de pistes qui peuvent faire de chaque mesniérois un acteur de la solidarité. Bientôt, nous serons invités à participer au Téléthon, au marché de Noël. Bientôt, les enfants nous proposeront un calendrier pour la nouvelle année ou un n° sur une grille de Noël... l'argent ainsi collecté rejoindra les fonds nécessaires pour lutter contre la maladie, pour l'organisation d'une sortie scolaire, pour développer l'action culturelle...

Mais, si j'encourage chacun à accueillir au mieux ces généreuses initiatives de solidarité, j'invite, aussi, à la vigilance car il existe malheureusement des gens sans scrupules qui n'hésitent pas à abuser de la période... si vous avez un doute, notamment si on frappe à votre porte, demandez des explications et si le doute persiste, refusez et dites-vous que vous pourrez contribuer à une autre sollicitation, l'occasion ne manquera pas. Vous trouverez dans cette lettre, sans vous en assurer l'exhaustivité, les principales actions auxquelles vous pourriez être amenés à participer sur le territoire communal.

Laissez parler votre cœur !

**Le Maire,
Dany MINEL**

16 Novembre : Une invitation pour fêter l'abeille

Nous avons pris l'habitude depuis une quinzaine d'années, à la mi-novembre, de nous retrouver autour d'une fête valorisant l'importance de protéger la nature. Longtemps, nos rassemblements ont honoré l'arbre et certains se souviendront des « journées de l'arbre ». Au fil du temps, le thème s'est élargi et les journées de la biodiversité sont apparues : expositions de légumes de nos jardins, démonstration de fabrication de jus de pommes ou de jalons... concours de gâteaux aux fruits de saison, conférence sur la protection des haies ou des busards cendrés... travail du sol par la force hippomobile, vente-échange de plantes vivaces, dons aux enfants d'arbustes à planter, méthode d'élaboration de purin d'orties ou de prêles, ateliers pour les enfants de fabrication de nichoirs, jeux sur le thème de la nature. Ces rendez-vous, toujours placés sous le signe de la convivialité, se veulent aussi être instructifs et temps d'échanges de savoirs, de confrontations d'idées.

Alors, qu'en est-il de l'édition 2013 ? Eh bien, elle sera placée sous le signe d'une amie de l'homme. La fête s'intitule « Essentielles abeilles ». Elle se déroulera le samedi 16 novembre à la salle de spectacles et de loisirs. D'entrée libre, elle devrait intéresser un large public.

En voici le programme :

- * de 14 h 30 à 18 h 30 : visite des expositions « l'univers des abeilles » et « l'abeille et son monde en bande dessinée », ateliers pour les enfants sous la conduite d'un apiculteur : la construction d'une ruche, démonstrations de fabrication de caramels, de bougies.
- * vers 18 h 00 : temps de convivialité autour d'un apéritif.
- * à 20 h 30 : conférence avec diaporama suivie d'un débat avec la salle animée par M. Ancel, apiculteur, membre du Syndicat Apicole de Haute Normandie.
- * vers 22 h 30 : verre de l'amitié en clôture.

Le physicien Albert Einstein aurait dit : « Si l'abeille venait à disparaître de la surface du globe alors l'homme n'aurait plus que 4 années à vivre ». En tout cas, une chose est certaine, la disparition de l'abeille serait une catastrophe écologique et agronomique.

L'opération « haies publiques »

L'automne est désormais installé et l'heure est venue pour celles et ceux qui projettent de planter arbres et arbrisseaux de passer à l'action.

Comme nous le signalions dans la précédente lettre municipale, la commune reconduit l'opération « haies publiques ».

La commune offre 3 plants par mètre linéaire à toute famille qui s'engage à installer une haie en limite du domaine publique et à l'entretenir par la suite.

Ce sont exclusivement des plants d'essences locales qui sont proposés : érable champêtre, charmille ou hêtre.

Pour les personnes intéressées, prière de se faire connaître en mairie pour l'organisation de la commande communale. La livraison de chaque commande sera ensuite assurée par les agents communaux à domicile.

Le programme d'intérêt général sur l'amélioration de l'habitat

Le Programme d'Intérêt Général est mis en place par la Communauté de Communes en partenariat avec le Département de Seine-Maritime et l'Etat. Il couvre les 23 Communes du canton de Neufchâtel-en-Bray. Il a pour but d'améliorer et d'adapter le parc de logements privés anciens.

Ce programme s'adresse :

- * sur le territoire du Pays neufchâtelois
- * aux propriétaires occupants
- * aux locataires
- * aux propriétaires bailleurs

Et pour quels types de travaux :

- * lutte contre l'insalubrité, le péril...
- * isolation, chauffage, menuiseries...
- * pour le maintien à domicile :salle de bains, accessibilité

Et sous quelles conditions :

- * travaux réalisés par des professionnels
- * ne pas avoir commencés les travaux
- * conditions de ressources à respecter

Et pour vous aider dans vos démarches ou pour étudier vos droits, adressez-vous auprès de la Communauté de Communes au 02.32.97.45.65. Un technicien spécialisé sur la question y tient une permanence chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 14 h 00 à 16 h 00.

Pour votre information : ce programme, en cours depuis 2012 (information parue dans la lettre municipale n° 83 d'avril 2012 et autres journaux locaux) arrive à mi-parcours et s'achèvera au 31 mars 2015. A ce jour, ce sont 98 dossiers qui ont été retenus, représentant un montant global de plus 1 100 000 € de travaux subventionnés pour près de 620 000 €.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cela vient d'être décidé, la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité change de forme, l'édition 2014 s'inscrira toujours dans le même esprit de convivialité et d'échanges, mais n'aura pas lieu un vendredi soir mais le Dimanche 5 Janvier à partir de 11 h 30. Le programme détaillé sera publié dans la prochaine lettre municipale à paraître fin décembre.

L' A. S. Mesniéroise recrute toujours de jeunes amateurs du ballon rond de 6 à 18 ans. Pour rejoindre l'A. S. M., un seul n° de tél : 06.25.57.16.41.

S'inscrire sur la liste électorale :

Vous venez d'arriver dans notre village, vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, c'est le moment de vous inscrire et ce, avant le 31 décembre 2013. Pour cette démarche, présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité. Attention, l'année 2014 est une année d'élections municipales !

Un marché de Noël et plus

Proposé par le club des Jeunes d'Hier, le marché de Noël vous donne rendez-vous le samedi 21 décembre, de 14 h 00 à 22 h 00, à la salle de spectacles et de loisirs.

De nombreux exposants vous présenteront leurs produits artisanaux : fromages, miel, fleurs, livres, vin, légumes... les plus divers. L'entrée est gratuite et il se dit « que le Père Noël y sera de passage ».

Pour tous renseignements, prenez contact au 02.35.93.24.85, au 06.07.45.02.00 ou au 02.35.93.97.63.

Et comme une nouveauté n'arrive pas seule, le club organise, en partenariat avec Groupama et la Fédération Départementale des Aînés Ruraux, une séance de remise à niveau de connaissances concernant le code de la route. Cette séance, ouverte à tous, aura lieu le 27 novembre, dès 14 h 00, à la salle de spectacles et de loisirs.

Sur Votre Agenda

Novembre :

- ☞ Sam. 16 : Essentielles abeilles
- ☞ Dim. 24 : Loto des Jeunes d'Hier
- ☞ Merc. 27 : Code de la route organisé par les Jeunes d'Hier

Décembre :

- ☞ Lundi 2 : A.G. des Anciens Combattants
- ☞ Sam. 7 : Téléthon "Soirée tartiflette"
- ☞ Dim. 8 : Ste Cécole de l'Espérance (messe à BURES)
- ☞ Jeudi 12 : Repas de Noël des Jeunes d'Hier
- ☞ Sam. 21 : Marché de Noël des Jeunes d'Hier
- ☞ Dim. 29 : Duathlon

Deux mots pour la planète

Le dernier dimanche d'octobre, la Communauté de Communes en collaboration avec 3 associations caritatives a organisé une vente d'objets récupérés à partir des dépôts effectués à la déchetterie intercommunale. Cette manifestation a connu un véritable succès.

Cette vente a plusieurs finalités : redonner une seconde vie aux objets devenus inutiles en les remettant « sur le marché » à des prix modestes et accessibles au plus grand nombre...

Aussi, si vous avez un objet, un matériel dont vous vous débarrassez auprès de la déchetterie et qui, selon vous, pourrait être utile à une famille, n'hésitez pas à faire signe au gardien afin qu'il puisse le récupérer avant qu'il ne tombe « à la benne ». Votre geste sera apprécié.



La Lettre Municipale

"Vos Elus vous informent" n° 91 Nov. 13

Publication : Dany MINEL

Mairie

76270 MESNIERES-EN-BRAY

tél : 02.35.93.10.14

fax : 02.35.94.23.58

mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr